

0400005N
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE JEAN ROSTAND
AVENUE JEAN ROSTAND
40130 CAPBRETON
Tel : 0558721196

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CONCESSIONS DE LOGEMENT 2018/2019

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 28/09/2018
Réuni le : 09/10/2018
Sous la présidence de : Michael Dordain
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration EMET UN AVIS FAVORABLE SUR L'ATTRIBUTION DES CONCESSIONS DE LOGEMENT

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Sur demande du Conseil Départemental, le Conseil d'Administration émet un AVIS favorable sur l'attribution par nécessité absolue de service des 3 concessions de logement pour 2018/2019 : Le Principal, La Principale Adjointe (nouvellement nommée) et La Gestionnaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0